

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1557

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 47

À la dernière phrase de l'alinéa 100, après la seconde occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« des établissements et services ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.